Sur la francisation d'un toponyme écossais : l'« Argail » de Charles Nodier

Sébastien VACELET

Université de Bourgogne, Dijon
France
Instituto de Enseñanza Superior en Lenguas Vivas "Juan Ramón Fernández", Buenos Aires
Argentine

Résumé : Cette enquête met en vis-à-vis, d'une part, la conception que le linguiste et théoricien Charles Nodier (1780-1844) expose dans ses *Notions élémentaires de linguistique* (1834) au sujet de l'orthographe inaltérable des noms propres et, d'autre part, la pratique du conteur et du créateur qu'il est dans le même temps dans *Trilby* (1822). Il est ainsi envisagé de résoudre la question de la francisation du toponyme *Argyle* (en référence à la région des lacs d'Écosse), orthographié par Nodier, contre toute attente, *Argail* dans son conte. Cette forme *Argail*, au-delà d'un simple processus de translittération et des justifications en trompe-l'œil dévoilées par Nodier lui-même dans la préface de son œuvre, laisse en réalité découvrir de savantes manipulations relevant de quatre domaines : l'histoire de la langue, la phonétique, la graphie, l'étymologie enfin.

Mots-clés : Nodier, Argyle, Argyll, nom propre, toponyme, toponymie, francisation.

Abstract: This study opposes, on the one hand, the concept exposed by linguist and theoretician Charles Nodier (1780-1844) in his *Elementary Notions in Linguistics* (1834) referring to the inalterable spelling of proper nouns, and, on the other hand, his practice as a storyteller and creator in his *Trilby* (1822). We will also consider answering the question of the gallicization of the toponym "Argyle" (allusion to the lake region in Scotland), spelled "Argail" by Nodier in his tale, contrary to all expectations. "Argail" , beyond the mere process of transliteration and trompe-l'oeil justifications revealed by Nodier himself in the prefaceo t his book, opens up to subtle manipulations that pertain to four fields: history of language, phonetics, written form and etymology.

Keywords: Nodier, Argyle, Argyll, proper noun, toponym, toponymy, gallicization.

> Le tact intelligent des étymologies et des figures de la parole est aux signes de la pensée ce que la poésie est aux choses. Voilà en quoi le poète et le linguiste se touchent. (Charles Nodier, *Notions élémentaires de linguistique,* 1834)

En 1834, Charles Nodier fête les dix années qu'il vient de passer à la tête de la Bibliothèque de l'Arsenal.[1] À cette situation professionnelle établie

1 Nodier a été nommé Bibliothécaire de l'Arsenal le 3 janvier 1824 et s'y est installé avec sa famille en avril de la même année. C'est à partir de cette date que l'Arsenal devient « le

BDD-A24429 © 2011 Editura Universității de Vest
Provided by Diacronia.ro for IP 18.97.14.81 (2026-11-15 00:21:12 UTC)

et enviable s'ajoute aussi désormais une reconnaissance institutionnelle récente de sa vocation d'écrivain : élu sous la Coupole quelques mois plus tôt, le 17 octobre 1833, c'est effectivement au cours de cette même année 1834 que paraissent les *Notions élémentaires de linguistiques*, l'un des premiers volumes comportant la mention « Charles Nodier, de l'Académie française ». Ses indéniables qualités d'auteur inscrites à travers la diversité, la singularité et l'importance d'une œuvre exigeante lui ont permis d'endosser le prestigieux habit vert d'académicien. Mais ses pairs récompensaient peut-être surtout la publication de nombreux travaux sur la langue (articles, dictionnaires, essais) signés du grammairien et du lexicographe Nodier.

Si l'œuvre littéraire de Nodier, tombée dans l'oubli à sa mort puis longtemps ignorée ou marginalisée, connaît aujourd'hui et depuis maintenant plus de quatre décennies un légitime et croissant retour en grâce auprès de la critique universitaire, il n'en est toutefois pas de même pour ses nombreux travaux linguistiques qui restent encore, en grande partie, à (re-)découvrir. En ce sens, les publications récentes de Jean-François Jeandillou, linguiste à Paris X, font presque figure d'exception dans cet effort notable de commentaire de certaines vues ou théories de Nodier sur des faits de langue.[2] Celles-ci ne manquent pourtant pas d'intérêt. C'est par exemple le cas de sa conception des noms propres (désormais abrégés en Npr) que Nodier nous livre dans l'un des chapitres des *Notions élémentaires de linguistiques* intitulé *De l'origine des noms propres et locaux*.

Dans ce chapitre, Charles Nodier ne s'intéresse pas à la syntaxe du Npr, ni à la question du genre et du nombre et finalement assez peu au statut du Npr en tant que catégorie. Sur ce dernier point, Nodier admet que « le nom propre, le nom local constate un fait individuel » (2005, 157)[3] et se place dans une tradition telle qu'elle s'exprime par exemple au XVII^{e} siècle dans la *Grammaire générale et raisonnée de Port-Royal* d'Arnault et Lancelot :

> Nous avons deux sortes d'idées ; les unes qui ne nous représentent qu'une chose singulière ; comme l'idée que chaque personne a de son père et de sa mère, d'un tel ami, de son cheval, de son chien, de soi-même, etc.

centre d'une société littéraire et où il accueillit les premiers romantiques », et non « en 1823 » comme l'indique de façon erronée la notice consacrée à Nodier sur le site de l'Académie française.

2 Il convient d'ajouter ici, au sujet du lexicographe que fut Nodier, les travaux publiés par Henri de Vaulchier.

3 Les numéros de page renvoient, pour les *Notions élémentaires de linguistique*, à l'édition moderne de J.-F. Jeandillou.

BDD-A24429 © 2011 Editura Universităţii de Vest
Provided by Diacronia.ro for IP 18.97.14.81 (2026-11-15 00:21:12 UTC)

> Les autres, qui nous en représentent plusieurs semblables, auxquels cette idée peut également convenir, comme l'idée que j'ai d'un homme en général, d'un cheval en général, etc.
> Les hommes ont eu besoin de noms différents pour ces deux différentes sortes d'idées.
> Ils ont appelé *noms propres* ceux qui conviennent aux idées singulières, comme le nom de *Socrate*, qui convient à un certain philosophe appelé Socrate ; le nom de *Paris*, qui convient à la ville de Paris. (1660, 35)[4]

Le point qui intéresse particulièrement Nodier, et qui fait la singularité de sa pensée, est celui de l'orthographe des Npr. C'est l'occasion pour lui de rectifier une formule restée célèbre et louée par la *doxa* grammaticale, passée presque pour proverbiale :

> Parmi tous les mots qui sont à l'usage de l'homme, il n'y en a point de plus invariables dans leur orthographe que les noms de personnes et de lieux. Il est même reçu à leur égard en thèse grammaticale que *les noms propres n'ont point d'orthographe* ; et on entend probablement par là, car cet axiome est fort mal énoncé, que leur orthographe traditionnelle et convenue n'est pas sujette à modification.[5] Celle-là, grâces au ciel, est interdite aux puristes et aux faiseurs d'innovations verbales. La néologie n'y a rien à faire.
> La règle que *les noms propres n'ont pas d'orthographe* doit se traduire ainsi : Les noms propres et locaux sont de tous les mots ceux qui justifient le plus authentiquement d'une orthographe légitime. (157)

Selon Nodier, le Npr a bien, comme son nom l'indique, une orthographe qui lui est *propre*, c'est-à-dire inaltérable et authentique, l'une de ces deux qualités garantissant l'autre. En ce sens, le Npr est pleinement inscrit dans « la langue dont il fait et dont il porte l'empreinte » (Muret, 1930, 5). Pas même l'originalité ni la verve créatrice d'un auteur, aussi fécond et réputé soit-il, n'est à même de forcer ou ruiner ce principe d'inviolabilité inscrit dans le marbre de l'histoire de la langue d'origine du Npr et des divers idiomes qui l'accueillent :

> Tout écrivain qui dénature l'orthographe du mot qu'il écrit détruit [...] à la fois ses liens d'analogie avec la langue dont il sort, avec les langues contingentes où il a des analogues, avec la langue par laquelle il a été adopté. (157-158)

4 Ce point consistant à associer le Npr à un référent unique est aujourd'hui discuté. Voir Riegel, Pellat & Rioul (1999, 175-176), mais aussi Ducrot & Schaeffer (1995, 367-368).
5 Dès 1829, à l'occasion des *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque*, Nodier avait sur ce point produit des commentaires identiques, presque mot pour mot, dans sa *Réponse aux prétendus Inventeurs d'une Réforme orthographique* (403-404).

BDD-A24429 © 2011 Editura Universităţii de Vest
Provided by Diacronia.ro for IP 18.97.14.81 (2026-11-15 00:21:12 UTC)

La question orthographique du Npr est, dans l'esprit de Nodier, intimement liée à sa translittération. C'est justement dans le cas où le Npr est « adopté par une langue emprunteuse » (Rostaing 1965, 21) que ce phénomène est susceptible d'imposer un certain nombre de modifications mineures pour permettre au toponyme de s'acclimater à sa nouvelle terre d'accueil, sans qu'il en soit pour autant dénaturé ou défiguré. Pour Nodier, « contraction de syllabes », « ellipse de lettres », « terminaison appropriée aux formes de la langue qui [le] saisit » (159) sont autant de flexions possibles mentionnées, admises et mêmes préconisées. Ces acclimatations ne font que manifester, comme l'écriront Ferdinand Brunot et Charles Bruneau dans un manuel resté célèbre dans l'histoire de la linguistique, « une adaptation à un système phonétique différent » (1964, 104). Reste-t-on dans le domaine restrictif de l'adaptation et de la restitution d'une racine inamovible à un nouvel environnement linguistique et phonologique ou ces modifications forment-elles déjà de ce qu'il convient de désigner comme certains principes de traduction ? Nodier n'entrevoit pas la notion de *traduction*, avec le dépaysement, la perte sèche que celle-ci suppose. Le passage d'une langue à l'autre se rapproche davantage d'une *translation* en entendant ce terme au sens strict comme synonyme de déplacement, de transfert mais aussi de reconnaissance du Npr d'une langue à l'autre sans modification majeure ni perte de sa charge culturelle d'étrangeté, voire, le cas échéant, de pittoresque ou d'exotisme. Celui-ci n'a donc pas à être traduit parce qu'il est, en tant que tel, intraduisible. En un sens, Nodier anticipe les conclusions des professeurs Brunot et Bruneau évoquées à l'instant.[6]

Le sacre romantique de l'écrivain tout puissant trouve sous la plume du linguiste Nodier une limite, une borne : le Npr, comme tous les noms, est censé devoir résister à son pouvoir créateur sous peine de graves entorses au Npr concerné et, plus généralement, à la langue elle-même.

> […] l'homme lettré ou non qui modifie à son caprice l'orthographe des mots est coupable d'ignorance, de barbarie et de faux matériel.
> Il est ignorant, parce qu'il ne sait pas que l'élément qu'il change ou qu'il détruit a une valeur intrinsèque, une signification virtuelle, qui en est l'esprit et l'âme, et qui disparaît dans son absurde néographie.
> Il est barbare, parce qu'en retirant du mot son principe le plus vital, il le réduit à un simple simulacre d'idée, à une vaine formule d'argot qui le dérobe à jamais aux investigations de l'étymologie et de l'analyse ; il est barbare, parce qu'il anéantit sans nécessité les rapports essentiels des langues de même formation, et qu'il oppose un obstacle invincible à l'universalité de la sienne ; il est barbare, parce que cette nouveauté stupide vieillit en quelques jours tous les monuments antérieurs de l'écriture et de

6 « Ils [les Npr] sont intraduisibles dans une langue étrangère. » (*Précis de grammaire historique de la langue française*, 104).

BDD-A24429 © 2011 Editura Universităţii de Vest
Provided by Diacronia.ro for IP 18.97.14.81 (2026-11-15 00:21:12 UTC)

> la typographie, et que pour le sot plaisir de mettre un A ridicule à la place d'un O rationel, il jette insolemment au pilon toutes les merveilles de l'invention de Gutenberg !
> Il est faussaire enfin, parce que l'institution sacramentelle, le sceau baptismal d'une langue, c'est l'orthographe ; et si je mettais quelque différence morale entre la falsification du mot et celle de l'extrait de naissance ou du passeport, elle ne serait pas à l'avantage du néographe. Il ose, le néographe, ce que les tyrans n'ont pas osé, ce que la sage raison des vieux peuples n'a pas permis à Auguste et à Chilpéric ; il profane, il viole la parole humaine !
> Et la parole humaine, c'est quelque chose de plus, n'en doutez pas, que le chef-d'œuvre du génie : c'est la révélation de Dieu. (158)

Le réquisitoire de Nodier est implacable et imperméable à toute nuance : le mythe romantique de l'écrivain créateur démiurge se trouve quelque peu ébranlé par cette conception qui voit dans la langue un temple éminemment sacré et en Dieu un rival, *in fine*, impossible. Il y a, selon Nodier, un fonds sacré dans – sous ? – le Npr. Sous couvert d'une triple accusation d'ignorance, de barbarie et de falsification, la violation du Npr ordonnée par la tyrannie d'un auteur sans scrupules est assimilée à une sorte de sacrilège dans la hiérarchie des crimes infligés à la langue. Cette théorie fait-elle de Nodier un *conservateur* dans la conception qu'il se fait du Npr ? La conscience patrimoniale des édifices architecturaux qui naît à cette époque et dont Nodier sera l'un des tout premiers défenseurs en France trouve ici sa correspondance pour l'édifice de la langue-musée. Parce que c'est sans doute bien sous l'acception muséographique du terme *conservateur* qu'il faudrait entendre ce mot : celui qui se fait le gardien d'un trésor à *conserver* en l'état vaille que vaille. En ce sens, pour un Nodier amoureux de la langue de Rabelais, de cette langue de naguère empruntant aux nombreux patois de France, mais aussi celle du temps jadis héritée d'un passé médiéval tumultueux, le nom de localité porterait en soi l'origine de la langue et du monde parce que cette désignation « n'a subi nulle part de révolution assez intense pour y perdre sa physionomie primitive. » (163). La quête du Npr est, autrement dit, une quête du Primitif : le nom de lieu obéirait à une fonction de conservatoire vivant témoignant de l'histoire de la langue à l'abri des vicissitudes du temps, des évolutions orthographiques et de la fantaisie de créateurs néologues. Le Npr de localité, à travers son étymologie, « nous conduirait donc naturellement aux radicaux primitifs de chaque pays. » (163). Il serait ainsi l'un des vecteurs privilégiés pour toucher aux langues des origines et, peut-être, à la langue primitive dans la droite ligne des théories relevant du monogénisme :

> Les noms propres et locaux sont par conséquent les seuls mots qui puissent guider l'esprit à la recherche des langues autochtones, des langues primitives de nos races et de nos régions, et même de la langue primitive

BDD-A24429 © 2011 Editura Universității de Vest
Provided by Diacronia.ro for IP 18.97.14.81 (2026-11-15 00:21:12 UTC)

> absolument parlant, si Dieu a permis que l'espèce humaine possédât une langue commune à tous [...]. (160)

Voici pour la position ferme du théoricien Nodier sur cette question des Npr. Observons maintenant la pratique du créateur Nodier, conteur aussi prolixe qu'original : correspond-elle aux conceptions et aux instincts conservateurs du linguiste que nous venons de commenter ?

Au moment d'écrire en 1822 l'un de ses contes les plus fameux, *Trilby, ou le lutin d'Argail*, Nodier s'inspire d'un territoire écossais qu'il connaît bien, l'Argyll. Il a en effet traversé cette région des lacs durant son périple de l'été 1821 qui a donné lieu, en décembre de la même année, à la publication de *Promenade de Dieppe aux montagnes d'Écosse*. Dans ce récit de voyage, ce Npr de localité est légitimement écrit « Argyle »[7]. Il s'agit, à l'époque de Nodier, de la graphie d'usage en anglais et en français correspondant à la forme actuelle *Argyll* (*Argyll and Bute*), elle-même présente dès la Renaissance dans des ouvrages imprimés en anglais pour désigner le duc d'Argyll. Dans les années 1820, *Argyll* n'est encore en anglais qu'un patronyme alors que la graphie *Argyle* est plutôt réservée au toponyme. Il est saisissant de remarquer que *Trilby*, par nature embrumé de fiction légendaire, n'expose ni l'une ni l'autre de ces deux formes mais une graphie distincte et inhabituelle par rapport à celle utilisée dans la relation de voyage : Nodier écrit en effet « Argail » de façon assez curieuse tout au long du conte (treize occurrences hors discours préfaciel). C'est en tout cas le fruit d'une vision toute personnelle qui semble en totale contradiction avec les préceptes que Nodier développera plus tard dans les *Notions élémentaires de linguistique*. Nodier s'explique de cette variation dans la première préface de *Trilby* qu'il donne en 1822. Voici ses arguments qui viennent clore son texte à l'occasion d'un *nota bene* adressé à son lecteur :

> L'orthographe propre des sites écossais, qui doit être inviolable dans un ouvrage de relation, me paraissant fort indifférente dans un ouvrage d'imagination qui n'est pas plus destiné à fournir des autorités en cosmographie qu'en littérature, je me suis permis de l'altérer en quelques endroits, pour éviter de ridicules équivoques de prononciation, ou des consonances désagréables. Ainsi j'ai écrit *Argail* pour *Argyle*, et *Balva* pour *Balvaïg*, exemples qui seraient au moins justifiés, le premier par celui de l'Arioste et de ses traducteurs, le second par celui de Macpherson et de ses copistes, mais qui peuvent heureusement se passer de leur appui aux yeux du

7 *Le Traité de l'orthographe françoise* note, à partir de la 4ème éd. de 1752 (mais pas dans les éditions antérieures) : « Argyle, Province d'Écosse. » (42). Notons que la magnifique collection de cartes conservée à la Bibliothèque Nationale d'Écosse contient certains documents des XVIIe-XVIIIe siècles d'origine écossaise, anglaise ou même française présentant la graphie alternative « Argile ».

BDD-A24429 © 2011 Editura Universităţii de Vest
Provided by Diacronia.ro for IP 18.97.14.81 (2026-11-15 00:21:12 UTC)

> public sagement économe de son temps qui ne lit pas les préfaces. (1982, 348)[8]

On reste frappé, à la lecture de ce paragraphe, de la distorsion apparente entre les beaux préceptes qui seront énoncés en 1834 dans les *Notions élémentaires de linguistiques* et cet exercice de travaux pratiques qu'est *Trilby* témoignant apparemment, douze ans plus tôt, de préoccupations tout autres. La notion d'altération orthographique est au centre d'un parallèle paradoxal entre le constat du linguiste Nodier pour lequel « les noms propres et locaux sont les mots les plus précieux des langues, puisqu'ils en sont les plus inaltérés » (160) et cette revendication du conteur Nodier pour « altérer » (348) délibérément certains toponymes écossais : qui croire ou suivre du Nodier de 1834 ou de celui de 1822 ? La contradiction, nous allons nous en apercevoir, n'est peut-être pas aussi irréductible qu'il n'y paraît de prime abord. Mais examinons de plus près les arguments de l'auteur de *Trilby* au sujet de cette graphie suspecte de manipulations savantes.

Premier constat : en réalité, la graphie *Argail* n'est pas qu'une simple invention. Patrick Berthier, éditeur scientifique de contes de Nodier (en 1982) fait l'aveu du résultat de ses propres recherches, infructueuses en la matière : « nous n'avons pu préciser avec exactitude des allusions qui suivent concernant l'Arioste et Ossian. » (404, note 8).[9] Pierre-Georges Castex, dans l'édition dite de référence des *Contes* parue en 1961, s'était à son époque contenté d'un commentaire de variantes relevant de la génétique, sans résoudre l'origine de l'emprunt.[10] *Argail* renvoie pourtant, comme l'affirme Nodier, au nom d'un personnage du *Roland furieux* de l'Arioste. La consultation de la première traduction parue anonymement en 1544 l'atteste.[11] Les premières occurrences de ce patronyme dans cette version du *Roland furieux* y apparaissent en effet dès le Chant Premier :

---

8 Les numéros de page renvoient, pour *Trilby*, à l'édition moderne de P. Berthier.

9 S'agissant du toponyme ossianique, Balva désigne dans *Trilby* un lieu où se trouve un monastère d'où est originaire un vieux moine qui se charge d'exorciser la demeure de Jeannie et Ronald. Le nom *Balva* est bien un souvenir de lecture de Nodier de l'ouvrage de Macpherson dans la traduction française de Le Tourneur (1777) : « Il [Fingal] erra trois jours entiers avant d'arriver sur les bords du *Balva*, à l'antique palais des aïeux » lit-on dans l'épopée ossianique (« La Guerre de Caros », 139). Le commentaire de Le Tourneur indique qu'il s'agit d'un « ruisseau silencieux » (Introduction, LXIX). On constate l'emprise de l'imaginaire et le transfert qui s'est effectué au sujet de ce toponyme : dans *Trilby*, l'élément aquatique se dilue dans un décor plus large et associé à l'activité humaine qui englobe le siège du monastère de *Balva*. C'est dire tout l'art du conteur qui s'octroie la possibilité de jouer sur ces lieux tout en revendiquant ses influences.

10 « Dans le manuscrit de *Trilby*, on relève souvent les graphies *Balvagh* et *Balvaïg*, corrigées en *Balva*. » (98, note 2). Voir note précédente.

11 Au sujet de l'anonymat de cette traduction (traditionnellement attribuée à Jean Martin) et des hypothèses concernant leur(s) auteur(s), voir la récente mise au point d'Élise

BDD-A24429 © 2011 Editura Universității de Vest
Provided by Diacronia.ro for IP 18.97.14.81 (2026-11-15 00:21:12 UTC)

> […] le Sarrasin se descouloura en face, & luy dressa tout le poil: & la voix, que de sa bouche vouloit sortir, l'arresta, oyant de l'Argail, que aultresfoys il auoit là tué (car l'Argail il se nommoit) luy estre la foy mentye reprouchée, & de honte, & d'ire dedans, & dehors l'enflamma […]. (4)

D'autres traductions françaises du *Roland furieux* parues au XVIII[e] siècle assureront la pérennité du patronyme *Argail*. Mais quel lien y a-t-il entre le personnage d'Argail tiré de l'Arioste et le territoire écossais auquel Nodier fait correspondre ce nom ? Aucun *a priori* mais écoutons Nodier nous dévoiler sa vision exprimée quelques mois avant la publication de *Trilby* dans *Promenade de Dieppe aux montagnes d'Écosse* (1821) :

> C'est peu d'avoir fourni une mythologie neuve, extraordinaire, sublime, au génie de l'épopée lyrique, dans les chants immortels du poète Calédonien, et des noms chevaleresques à la muse magique de l'Arioste ; l'Écosse ne fait pas reposer toute sa gloire sur des traditions qu'une critique sévère assimile trop souvent aux fables. Les personnages mêmes de son histoire positive, dans ses pages les plus sobres d'hyperboles, ont quelque chose de religieux et de grandiose comme la majestueuse figure de Fingal ; de grave et de mystérieux comme les siècles obscurs de Fergus et de Duncan ; d'empreint du surnaturel de la féérie comme les hauts faits d'Argail. Tel est Wallace ; tels sont quelques autres chefs du peuple Écossais, dont il entretient solennellement le souvenir, et dont il révère les vestiges avec une espèce de culte. (2003, 128)

C'est sur le mode de l'analogie et par le lien entre mythologie et Histoire que le rapprochement entre les graphies *Argyle* et *Argail* se justifie aux yeux de l'auteur de *Trilby*. Dans la préface du conte, l'exemple d'autorité de l'Arioste, par le biais de ces traducteurs, mène à une piste censée se montrer lisible pour gagner en crédibilité auprès d'un lecteur des années 1820 familier des aventures du *Roland furieux*. L'affaire, pourtant, se complique : il se trouve, et Nodier s'en cache bien, que le puissant comté ou district écossais qui nous occupe est également désigné dans des ouvrages imprimés en français par la graphie *Argail* dès le XVI[e] siècle (tout à fait archaïsante au XIX[e] siècle) qui perdure jusqu'à l'aube de la Révolution française, à l'heure où précisément le continent européen découvre l'Écosse. Ou, plus exactement, c'est le *comte d'Argail*, du nom du territoire que ce puissant seigneur administre, dont on peut relever la présence dans des ouvrages anciens (le lien naturel entre toponyme et patronyme, d'ailleurs commenté dans les *Notions élémentaires de linguistique*, permettant peut-

---

Rajchenbach-Teller, « *Le Roland furieux*, Lyon, Sulpice Sabon pour Jean Thelusson, 1543-1544 ». L'auteur défend la possibilité d'une traduction collective assurée par toute une équipe compte tenu des délais impartis pour la publication.

BDD-A24429 © 2011 Editura Universităţii de Vest
Provided by Diacronia.ro for IP 18.97.14.81 (2026-11-15 00:21:12 UTC)

être cette justification de Nodier de se référer, pour désigner la localité écossaise, à un Npr uniquement anthroponymique chez l'Arisote). Deux occurrences de cette graphie *Argail* apparaissent effectivement en français pour désigner le personnage historique du comte d'Argail en 1566 dans *L'Introduction au traité de la conformité des merveilles anciennes avec les modernes* d'Henri Estienne (154), ouvrage tout à fait dans le goût de Nodier dû à un auteur, et c'est avéré, connu et apprécié du créateur de *Trilby*.[12] Ou cette orthographe est-elle pour celui-ci un discret clin d'œil à *L'Histoire Universelle* d'Agrippa d'Aubigné (publiée à partir de 1616), où on la trouve également à quatre reprises (257, 356, 357) dans la première partie de cet ouvrage ? C'est tout aussi envisageable compte tenu de l'amour de Nodier pour la langue et les auteurs de cette époque. C'est bien la première raison expliquant cette francisation singulière : il existe, du temps de Nodier, une jurisprudence dans l'histoire de la langue et du lexique expliquant et autorisant la continuation de la graphie *Argail*.

Précisons maintenant l'épineux problème de la prononciation française du mot Argail : quittons un instant Nodier puisque l'article « Épigramme » de *L'Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert propose à titre d'illustration, « [u]ne des meilleurs *épigrammes* modernes » (793) due au Dijonnais Alexis Piron où le mot Argail, ici en référence directe à l'Arioste, apparaît fort à propos à la rime. Cette épigramme, titrée « Contre l'abbé Desfontaines » est, là encore, suffisamment savoureuse dans la satire qu'elle manifeste pour correspondre tout à fait au genre de texte dont Nodier se délectait :

12 D. Barrière (1989, 139) nous rappelle qu'Estienne, érudit et imprimeur, est mentionné dans *l'Histoire du roi de Bohême et de ses sept châteaux* de Nodier (1830, 104). Barrière commente par ailleurs dans son ouvrage : « Nodier dénonce l'incurie des libraires [...] qui multiplient les livres nouveaux et ne rééditent pas les bons ouvrages, tels que ceux d'Henri Estienne. » (62).

BDD-A24429 © 2011 Editura Universității de Vest
Provided by Diacronia.ro for IP 18.97.14.81 (2026-11-15 00:21:12 UTC)

	Disposition des rimes		
	N°1	**N°2**	**N°3**
Cet écrivain si fécond en libelles,	A [ɛl]	A [ɛl]	A [ɛl]
Croit que la plume est la lance d'Argail [13] ;	**B [aj]**	**B' [ail]**	**A [ɛl]**
Sur le Parnasse entre les neuf Pucelles	A [ɛl]	A [ɛl]	A [ɛl]
Il s'est placé comme un épouvantail :	B [aj]	B [aj]	B [aj]
Que fait le bouc en si joli bercail ?	B [aj]	B [aj]	B [aj]
Y plairoit-il ? chercheroit-il à plaire ?	C [ɛʀ]	C [ɛʀ]	C [ɛʀ]
Non, c'est l'eunuque au milieu du serrail :	B [aj]	B [aj]	B [aj]
Il n'y fait rien, & nuit à qui veut faire. (794)	C [ɛʀ]	C [ɛʀ]	C [ɛʀ]
Licence	-	+	+++

Notons d'entrée, et c'est un raffinement notable esthétiquement parlant, que ces trois prononciations s'articulent autour de la rime pour l'œil initiée par l'apparition du mot « Argail » dès le deuxième vers. Ces trois possibilités manifestent cette fluctuation, ce flottement dans la prononciation française en suspens de ce mot étrange parce qu'étranger et peu usité en français. Mais observons successivement ces trois options.

Le schéma n°1, le plus légitime car le plus fidèle au regard des règles de versification classiques, induit la prononciation [aʀgaj] imposée par la rime croisée B en [aj] avec « épouvantail » qui se prolonge avec « bercail » et « sérail » pour former une homophonie et une homographie parfaites au niveau de la rime. C'est aussi, du point de vue sonore, la forme la plus francisée. Le schéma alternatif n°2, variante du précédent, provoque une rime approximative B'-B en [ail] / [aj] qui est une licence mais possède l'avantage de rapprocher [aʀgail] de la prononciation anglaise du mot Argyle [Y +'lawl] employée au sud de la Tweed, en Angleterre donc, elle-même distincte de la prononciation en anglais d'Écosse (plus fermée sur la diphtongue de la deuxième syllabe). Le schéma n°3 enfin, où les trois premiers vers peuvent être lus comme réunis par une rime suivie AAA en [el] entre « libelles », « Argail » [aʀgel] et « pucelles », serait tout à fait irrecevable aux yeux d'un Malherbe : la règle de « l'adjonction de

13 Littré explique l'expression « Lance d'Argail », en référence à l'Arioste, en reprenant justement l'épigramme de Piron à titre d'illustration : « Lance d'Argail, lance enchantée, célèbre dans les poèmes de Boïardo et de l'Arioste, qui renversait toujours le chevalier qu'elle touchait ; Argail ayant été tué par Ferragus, sa lance passa en diverses mains, et eut toujours la même propriété. Fig. Lance d'Argail, puissance à laquelle rien ne peut résister. » (1863, s. p. [Version électronique]).

BDD-A24429 © 2011 Editura Universității de Vest
Provided by Diacronia.ro for IP 18.97.14.81 (2026-11-15 00:21:12 UTC)

similitudes graphiques aux similitudes phonétiques » (Mazaleyrat, 1990, 197) interdit en effet en théorie, dans un contexte rimé, cette prononciation empêchée par la présence du pluriel dans « libelles » et « Pucelles ». Cette dernière version paraît donc bien, *a priori*, fantaisiste : mais l'épigramme elle-même ne l'est-elle pas ? Et qu'en serait-il au juste dans un contexte prosaïque ? On le constate, le problème ne reste pas entier mais conserve une part d'ombre. Toujours est-il que Nodier, pour revenir à lui, se prévalait, on s'en souvient, d'« éviter de ridicules équivoques de prononciation » (348). Autrement dit, dans sa francisation forcée, la graphie *Argail* avait indiscutablement l'avantage d'interdire une prononciation identique au mot français *argile* [aʀʒil] que la graphie légitime *Argyle* (que l'on retrouve à quatre reprises dans *Promenade de Dieppe aux montagnes d'Écosse*), elle, permettait malencontreusement pour le profane français ignorant de la Grande-Bretagne. S'offre à nous la seconde raison motivant la graphie *Argail* : sur le plan strictement phonétique, celle-ci, dans l'esprit de Nodier, devait vraisemblablement induire une prononciation comparable à celle proposée dans le schéma n°2 rapprochant la matière sonore qui s'en dégage de la prononciation originelle du mot, gage de pittoresque mélodique assuré.

Le son est intimement lié à la graphie. La forme *Argail* est aussi un subtil moyen de mettre en corrélation le dessin graphique de ce mot et la réalité géographique qu'il désigne. On connaît l'intérêt marqué de Nodier à l'égard des théories cratyliennes : il est même l'un des plus brillants et plus convaincants défenseurs, à l'époque romantique, de ce que G. Genette nomme les « mimologismes ».[14] Il se trouve que le Npr *Argail*, contrairement à la forme usuelle *Argyle*, fait coïncider ses lignes mélodique et graphique avec ce « -l » final. Or, dans le *Cratyle*, Socrate associe à cette lettre le commentaire suivant : « la langue glisse particulièrement sur le *l*. » (cité par Genette 1976, 34). C'est dire à quel point la consonne liquide [l] est comme objectivement mimétique du milieu aquatique. Il se trouve que non seulement l'Argail est, par essence, la région des lacs d'Écosse qui forge en soi l'image et l'imaginaire de ce pays, mais cette province est aussi la côte ouest des Highlands qui voit ses terres se dissoudre et se fondre dans la mer d'Irlande, tout comme ce « -l » liquide final vient clore le périmètre acoustique mais aussi graphique d'un mot qui s'annonce déjà, poétiquement, comme une frontière ente terre et mer.

14 Genette définit ainsi cette notion : « tour de pensée, ou d'imagination, qui suppose à tort ou à raison, entre le 'mot' et la 'chose', une relation d'analogie en reflet (d'imitation), laquelle motive c'est-à-dire justifie, l'existence et le choix du premier. » (7). Sur l'apport de Nodier au mimologisme, voir le chapitre « Onomatopoétique » de l'ouvrage (167-206). Genette ajoute : « [à] la limite, le seul objet cratylien vraiment satisfaisant serait le nom propre [...]. » (18). On consultera donc également avec intérêt le chapitre « L'âge des noms » consacré au Npr (361-377).

BDD-A24429 © 2011 Editura Universității de Vest
Provided by Diacronia.ro for IP 18.97.14.81 (2026-11-15 00:21:12 UTC)

La quatrième et dernière raison motivant la francisation *Argail* est, pour couronner le tout, d'ordre étymologique. C'est sans doute la plus importante. On peut effectivement lire, dans *L'Histoire des Gaulois* d'Amédée Thierry, frère de l'historien Augustin Thierry, cette phrase sans équivoque : « le mot *Argail* (le comté d'*Argyle*) [est une] contraction de *Arre-Gaidhel*, frontière des Gaels, mot qui se trouve encore orthographié *Arth-Galo*. » (1858, 102).[15] Cette affirmation, postérieure à *Trilby*, est pour le moins éclairante puisque l'étymologie serait bien de nature à légitimer à elle seule en français la graphie *Argail :* le gaélique « *Arre-Gaidhel* » (en réalité *Earra-Ghàidheal*), lui-même à l'origine du mot anglais, présente bien cette graphie *–ai*. En écrivant *Argail*, Nodier, contrairement à ce qu'il affirme dans la préface de *Trilby*, ne s'accorde aucune liberté : la fiction dépasse bien la réalité puisque c'est une véritable quête des origines qu'il mène à bien en adoptant une francisation non pas du mot anglais correspondant mais directement de la source gaélique du terme.

La graphie Argail connaîtra-t-elle en français, après l'usage qu'en fait Nodier dans *Trilby,* une certaine fortune ? Assurément non, mais il est juste de constater que le territoire écossais qui correspond à ce Npr atypique ne sera pas des plus courus une fois passés les succès de librairie des traductions d'Ossian puis de W. Scott et, corollairement, la fascination des Romantiques dans leur quête d'exotisme du Nord. En outre, il est tout aussi légitime de rappeler que la francisation des noms de régions étrangères connaît un usage et une étendue moindre que celle des noms de villes ou de pays, échelons généralement plus sollicités dans le discours comme points de références géographiques. Toutefois, il est indéniable que le succès de *Trilby* et cette orthographe singulière aient pu marquer les contemporains de Nodier. La portée est somme toute limitée : il faut entendre par « contemporains » non pas ce lectorat cultivé de l'époque mais quelques érudits tentés d'imiter Nodier eux aussi sous couvert d'étymologie : l'exemple tiré de l'essai d'A. Thierry suffirait à le prouver.[16]

***

15 On trouve également en 1814, en anglais cette fois-ci, cette étymologie, « *Argyle proper* (Earra Ghaidheal), *the west* Gael's country » : voir *General report of the agricultural state: and political circumstances, of Scotland* (82).

16 *L'Histoire de l'agriculture* de Victor Cancalon (1857) reprend également cette graphie associée, là aussi, à une réflexion étymologique : « Dans la langue des Gaëls, arg signifie : blanc, et airde : hauteur, d'où le mot *argairde*, et par contraction *argail* (argile). » (128). Puis, plus loin : « Il y avait aussi [...] dans le nord, le comté d'Argail (Argyle). Quelques auteurs font dériver ce mot de Arre-Gaidhel, frontière des Galls ; mais nous pensons que le nom d'Argail monte à l'époque où les Galls étaient seuls possesseurs de l'île *aux vertes collines*. » (130-131).

BDD-A24429 © 2011 Editura Universităţii de Vest
Provided by Diacronia.ro for IP 18.97.14.81 (2026-11-15 00:21:12 UTC)

Agissant, au moins en apparence, en néologue en choisissant la « néographie » (158) *Argail*, Charles Nodier n'a pour autant pas tourné le dos aux positions qui seront les siennes au moment de rédiger les *Notions élémentaires de linguistique* puisque les préoccupations du conteur consistent bien à se fondre dans une pratique séculaire attestée dans l'histoire du lexique français, quoique perdue dans la mémoire collective du XIX^{e} siècle, à se rapprocher au plus près de la prononciation et de la graphie du mot source, à faire enfin référence à son étymologie eu égard à l'origine ancestrale d'un toponyme provenant du gaélique d'Écosse « plus ancien que [le latin] *Scotia* et [l'anglais] *Scotland* » (Cameron 1906, 1). La francisation Argail est ainsi une translittération matricielle : en détournant l'anglais *Argyle* au profit d'une graphie aussi originale qu'originelle, Nodier creuse un sillon dans la quête du Primitif et flatte le pourfendeur des traditions en matière linguistique.

Ainsi, le Npr francisé *Argail* est, par excellence, une forme archétypale où le sens « se fraie des voies complexes, contingentes et parfois originales, traversées par les données culturelles, affectives, identitaires, symboliques, mémorielles » (Honoré, Paveau & Périès, 3). Nodier met bien en œuvre une recette bigarrée et composite qui relève de la déconstruction et conserve, pour le lecteur des années 1820, l'apparence d'un néologisme en trompe-l'œil tout en opérant dans le même temps un spectaculaire retour aux sources d'un mot originaire. Incarnant le meneur de jeu d'une nouvelle querelle des Anciens et des Modernes, Nodier illustre par ce seul exemple une magnifique tendance de l'époque à la recherche d'un équilibre entre le parfum nostalgique et pittoresque de la tradition et les couleurs exotiques de la modernité. À lui seul, le mot *Argail* formerait les prolégomènes d'une *Physiologie du goût* du style romantique.

> Je suis donc du parti des néologues, et même des romantiques ; ces derniers découvrent les trésors cachés ; les autres sont comme les navigateurs qui vont chercher au loin les provisions dont on a besoin. (1839, 34)

Ces mots sont ceux de l'un des illustres contemporains de Nodier : le fameux gastronome Brillat-Savarin, auteur lui-même d'une *Physiologie du goût*. Qui s'en étonnera ? Juste retour des choses, en réalité, puisqu'en matière culinaire comme en style d'écriture, il est avant tout question de ce qui ne se discute pas : le *goût*.

Références bibliographiques

Académie française. Notice consacrée à Charles Nodier [En ligne]. URL : http://www.academie-

BDD-A24429 © 2011 Editura Universității de Vest
Provided by Diacronia.ro for IP 18.97.14.81 (2026-11-15 00:21:12 UTC)

francaise.fr/immortels/base/academiciens/fiche.asp?param=368. (Consulté le 29 avril 2011).
Appendix to the General Report of the Agricultural State: and Political Circumstances, of Scotland. Vol. 1. Édimbourg, Constable & C^ie^, 1814. Éd. John Sinclair. [En ligne]. URL : http://books.google.fr/books. (Consulté le 8 avril 2011).
Arioste (L' -). *Roland furieux, composé premièrement en ryme thuscane par messire Loys Arioste, noble Ferraroys, & maintenant traduict en prose françoyse* [...]. Lyon : Sulpice Sabon, 1544. [En ligne]. URL : http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k72718w.r=Roland+Furieux.langFR. (Consulté le 22 mars 2011).
Arnault, Antoine & Lancelot, Claude. *Grammaire générale et raisonnée : contenant les fondements de l'art de parler [...]*. Paris : P. Le Petit, 1660. [En ligne]. URL : http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k50416g.r=.langFR. (Consulté le 7 mai 2011).
Aubigné (d' -), Agrippa. *L'Histoire universelle du sieur d'Aubigné*. 1^ère^ partie. Maille : Moussat, 1616. [En ligne]. URL : http://books.google.fr/books. (Consulté le 8 mai 2011).
Barrière, Didier. *Nodier l'homme du livre – Le rôle de la bibliophilie dans la littérature*. Bassac : éd. Plein Chant, coll. « L'Atelier du XIX^e^ siècle », 1989.
Brillat-Savarin, Jean Anthelme. *Physiologie du goût, ou Méditations de gastronomie transcendante*. Paris : Charpentier, 1839. [En ligne]. URL : http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k28089w/f3.image.r=physiologie+du+go%C3%BBt.langFR. (Consulté le 14 mars 2011).
Brunot, Ferdinand & Bruneau, Charles. *Précis de grammaire historique de la langue française*. Paris : Masson & C^ie^, 1964.
Cancalon, Victor. *Histoire de l'agriculture depuis les temps les plus reculés jusqu'à la mort de Charlemagne*. Limoges : Ducourtieux et C^ie^, 1857. [En ligne]. URL : http://books.google.fr/books. (Consulté le 10 mai 2011).
Ducrot, Oswald & Schaeffer, Jean-Marie. *Nouveau Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris : Seuil, coll. « Points – Essais », 1995.
Estienne, Henri. *L'Introduction au traité de la conformité des merveilles anciennes avec les modernes. Ou traité préparatif à l'Apologie pour Hérodote* [...]. Genève : François II Estienne, 1566. [En ligne]. URL : http://www.e-rara.ch/doi/10.3931/e-rara-3298. (Consulté le 3 mai 2011).
Genette, Gérard. *Mimologique – Voyage en Cratylie*. Paris : Seuil, coll. « Points Essais », n° 386, 1976.
Gillies, Hugh Cameron. *The Place-Names of Argyll*. Londres : David Nutt, 1906. [En ligne]. URL : http://www.archive.org/details/placenamesofargy00gill. (Consulté le 8 mai 2011).
Honoré, Jean-Paul, Paveau, Marie-Anne & Périès, Gabriel (dir.). « Introduction » in *Mots – Les langages du politique*, n° 63 (*Noms propres*). Lyon : ENS Éditions, juillet 2000 : 3-4.
Littré, Émile. *Dictionnaire de la langue française*. Paris : Hachette (1^ère^ éd. 1863). [Version électronique]. (Consulté le 20 janvier 2011).
Mallet, Edme-François. Art. « Épigramme » (1755) in *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Diderot et d'Alembert, 1751-1772, tome V : 793-794. [En ligne]. URL : http://artflx.uchicago.edu/cgi-bin/philologic/getobject.pl?c.37:360.encyclopedie0110.1197015. *ARTLF Encyclopédie Project*, ATILF,

BDD-A24429 © 2011 Editura Universităţii de Vest
Provided by Diacronia.ro for IP 18.97.14.81 (2026-11-15 00:21:12 UTC)

CNRS, Université de Chicago. Éd. Robert Morrissey et Glenn Roe. (Consulté le 18 janv. 2011).
Mazaleyrat, Jean. *Éléments de métrique française*. Paris : Armand Colin, coll. « U », 1990.
Muret, Ernest. *Les noms de lieu dans les langues romanes : conférences faites au Collège de France*. Paris : Leroux, 1930.
Nodier, Charles. *Promenade de Dieppe aux montagnes d'Écosse*. Paris : J.-M. Barda, 1821. [En ligne]. URL : http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k617905.r=.langFR. (Consulté le 12 janvier 2011).
Nodier, Charles. *Trilby, ou le Lutin d'Argail. Nouvelle écossoise*. Paris : Ladvocat, 1822. [En ligne]. URL : http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k57346084.r=.langES. (Consulté le 12 janvier 2011).
Nodier, Charles. *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque, ou variétés littéraires et philosophiques*. Paris : Crapelet, 1829. [En ligne]. URL : http://books.google.fr/books. (Consulté le 10 mai 2011).
Nodier, Charles. *Notions élémentaires de linguistique, ou Histoire abrégée de la parole et de l'écriture, pour servir d'introduction à l'alphabet, à la grammaire et au dictionnaire*. Paris : Renduel, 1834. [En ligne]. URL : http://books.google.fr/books. (Consulté le 15 janvier 2011).
Nodier, Charles. *Trilby* in *Contes*. Éd. établie, présentée et annotée par Pierre-Georges Castex. Paris : Garnier, 1961 *:* 95-145.
Nodier, Charles. *Trilby* in *La Fée aux miettes, Smarra, Trilby*. Éd. établie, présentée et annotée par Patrick Berthier. Paris : Folio Classiques, 1982 : 69-122 ; 345-350 ; 379-381 ; 404-405.
Nodier, Charles. *Promenade de Dieppe aux montagnes d'Écosse*. Éd. établie, présentée et annotée par Georges Zaragoza. Paris : Honoré Champion, coll. « Textes de Littérature moderne et contemporaine », n° 58, 2003.
Nodier, Charles. *Notions élémentaires de linguistique, ou Histoire abrégée de la parole et de l'écriture, pour servir d'introduction à l'alphabet, à la grammaire et au dictionnaire*. Éd. établie, présentée et annotée par Jean-François Jeandillou. Genève : Droz, coll. « Langue & Culture », vol. 36, 2005.
Ossian, fils de Fingal, barde du troisième siècle : poésies galliques, traduites sur l'anglois de M. Macpherson, par M. Le Tourneur, vol. 1. Paris : Mussier, 1777. [En ligne]. URL : http://books.google.fr/books. (Consulté le 22 janvier 2011).
Rajchenbach-Teller, Élise. « Le *Roland furieux*, Lyon, Sulpice Sabon pour Jean Thelusson ». *RHR* 71 (décembre 2010). « Les Romans publiés à Lyon au XVI^{e} siècle » : 45-54. Éd. Pascale Mounier et Mathilde Thorel.
Riegel, Martin, Pellat, Jean-Christophe & Rioul, René. *Grammaire méthodique du français*. Paris : P.U.F. coll. « Linguistique nouvelle », 1999.
Rostaing, Charles. *Les Noms de lieux*. Paris : P.U.F., 1965, coll. « Que sais-je ? », n° 176.
Thierry, Amédée. *Histoire des Gaulois : depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'entière soumission de la Gaule à la domination romaine*. Paris : Didier & C^{ie}, 1858 (4^{e} éd., « revue et augmentée » de l'éd. originale de 1828). [En ligne]. URL : http://books.google.fr/books. (Consulté le 03 janvier 2011).

BDD-A24429 © 2011 Editura Universităţii de Vest
Provided by Diacronia.ro for IP 18.97.14.81 (2026-11-15 00:21:12 UTC)

Traité de l'orthographe françoise, en forme de dictionnaire [...]. 4ème éd. Poitiers : J. Felix Faulcon, 1752. [En ligne]. URL : http://books.google.fr/books. (Consulté le 10 mars 2011).

BDD-A24429 © 2011 Editura Universității de Vest
Provided by Diacronia.ro for IP 18.97.14.81 (2026-11-15 00:21:12 UTC)